



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

insecticides

Question écrite n° 67778

Texte de la question

La loi du 4 janvier 2001 a mandaté le Gouvernement pour présenter un rapport sur les connaissances acquises en matière d'incidence des insecticides systémiques sur les populations d'abeilles. C'est pourquoi M. Dominique Paillé demande à M. le ministre de l'agriculture et de la pêche de lui faire part des actions qu'il compte mettre en oeuvre sur ce délicat problème, afin de répondre aux légitimes inquiétudes des apiculteurs, et si les résultats de ce rapport vont être publiés rapidement.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Paillé](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 67778

Rubrique : Produits dangereux

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 octobre 2001, page 6001